



COMMUNIQUE DE PRESSE

REGION ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Les 6 Pôles de Compétitivité de la nouvelle grande région signent une Convention de Partenariat

STRASBOURG, 25 FEVRIER 2016 – Ce jour, les Présidents des 6 Pôles de Compétitivité de la nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine – Alsace BioValley, Fibres-Energivie, HYDREOS, IAR, Materialia, Pôle Véhicule du Futur, se sont réunis à Strasbourg pour procéder à la signature officielle d'une Convention de Partenariat.

Une initiative inédite qui vise à la fois à renforcer leur capacité de collaborations transversales au bénéfice de leurs entreprises et adhérents, à participer activement au développement économique de ce nouveau territoire riche de potentiels notamment à l'international. Ce partenariat doit aussi permettre d'anticiper et de préparer les changements prévus dans le cadre de la Loi NOTRe*, de la réforme de la Nouvelle France Industrielle et de l'Industrie du Futur, en devenant un interlocuteur privilégié et une force de propositions pour la région.

L'union de ces 6 pôles de compétitivité, spécialisés chacun dans une filière d'excellence – Sciences de la Vie-Santé, Matériaux et Bâtiments durables, Eau, Bioéconomie, Matériaux, Véhicules et Mobilités du Futur, représente un **poinds économique** remarquable sur la nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine. En 2015, ils rassemblaient plus de 1300 acteurs de l'innovation, dont 900 entreprises et près de 400 laboratoires de R&D et d'instituts de formation. Ils ont soutenu 958 projets collaboratifs représentant un budget global de plus de 3 milliards d'euros.

A travers cette Convention de Partenariat, les 6 pôles souhaitent à présent renforcer cette dynamique. Certains pôles avaient déjà eu l'occasion de collaborer pour la co-labellisation de projets de R&D ou la co-organisation de manifestations professionnelles. A présent, grâce à cette **véritable stratégie collaborative**, ils affirment leur volonté d'agir en commun encore plus étroitement, de croiser leurs expertises, de partager leurs expériences pour accroître l'efficacité et la performance de tous. Et ainsi de générer de nouvelles opportunités et retombées économiques sur la nouvelle grande région.

« Même si chacun de nos pôles est spécialisé sur une filière, le nombre de projets portés par plusieurs d'entre nous montre combien l'innovation collaborative trans-filière peut être fructueuse au service de la dynamique économique de notre grande région. C'est pourquoi, je me réjouis du renforcement de notre partenariat » souligne Pierre-Etienne Bindschedler, Président de Fibres-Energivie.

Ce partenariat renforce et ouvre pour les 6 pôles de nouveaux potentiels économiques considérables : actions trans-filières, projets collaboratifs et de R&D, développement des marchés en France et à l'International ...et ce, au bénéfice de leurs entreprises membres et de leurs adhérents.

« De même que les petits ruisseaux font les grandes rivières, c'est de notre capacité - Entreprises, Collectivités, Universitaires - à joindre nos forces, que naissent l'innovation et la compétitivité de notre territoire » rappelle **Anne Flesch, Présidente d'HYDREOS**.

Dans ce but, la Convention de Partenariat prévoit des premières actions précises et clairement identifiées :

- La **fertilisation croisée entre les technologies et les marchés des 6 pôles** doit ouvrir à toutes leurs entreprises membres des marchés nouveaux ou complémentaires. Dans un premier temps, trois axes seront prioritaires : **les matériaux agro-sourcés, la réalité augmentée et les objets connectés**.

Un autre thème sera également traité, **l'Industrie du futur**. Ce sujet transversal aux filières permettra de générer des projets collaboratifs de R&D et des échanges sur les opportunités de manifestations et conférences.

- **L'ouverture à l'International** est aussi un objectif primordial pour les 6 pôles. Ils s'engagent à partager leurs connaissances et expériences des pays ciblés pour en faciliter l'accès à leurs membres afin d'accroître leurs opportunités de projets ou de business hors frontières.
- **Le partage des bonnes pratiques** permettra à chacun des 6 pôles de bénéficier dorénavant pour leurs membres des expertises développées par l'un d'entre eux. Pour exemples, la **mutualisation des achats**, négociés par Pôle Véhicule du Futur, dont pourront profiter les adhérents des 6 pôles ; ou l'accompagnement à la **levée de fonds avec le label EIP**, grâce au process développé par Alsace BioValley, qui permet aux entreprises de se préparer au mieux pour réussir ces démarches.

Séverine Sigrist, Présidente d'Alsace BioValley, s'en félicite : « Notre pôle a développé un processus reconnu dans l'accompagnement à la levée de fonds des entreprises de son territoire. Le partage de cette bonne pratique avec les autres pôles d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine permettra d'accélérer le développement économique de cette nouvelle région ».

La nouvelle Région, un atout Majeur

Cette Convention de Partenariat est aussi une réponse réfléchie et coordonnée face à l'évolution du contexte géographique, politique et économique de la région. A travers elle, ces 6 pôles, acteurs majeurs du développement économique de la région, notamment en termes d'innovation et de création d'emplois, prouvent également leur réactivité et leur capacité d'anticipation et d'adaptation.

Denis Rezé, Président du Pôle Véhicule du Futur confirme : « Ce qui m'anime, c'est la performance et la pérennité des entreprises de notre territoire. La convention va donner corps à nos futures collaborations et ouvrir le champ des possibles. Je m'inscris pleinement dans cette dynamique de rendre notre région plus compétitive ».

Car les pôles voient en la création de la grande région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, constituant l'extension de leur territoire propre, un véritable atout qui offre des potentiels exceptionnels et de nouvelles opportunités de marchés à leurs filières et leurs entreprises :

- Situation géographique stratégique, entre la France et l'Europe, c'est la seule région de France à avoir une frontière commune avec 4 pays frontaliers
- La nouvelle grande région est devenue la 1^{ère} région agricole de France
- Un tissu industriel très diversifié faisant appel à des mutations technologiques multiples ...

Thierry Jean, Président de Materalialia, en témoigne : « L'innovation dans les matériaux et dans les procédés qui les transforment constitue un enjeu de taille pour la compétitivité de toute notre industrie ».

Nouveaux challenges pour les Pôles

Les 6 pôles d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine sont confrontés cette année à de nouveaux et importants challenges : la réforme territoriale, la Loi NOTRe (portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République et consacrant la compétence exclusive de développement économique de la Région), la réforme de la Nouvelle France Industrielle et de l'Industrie du Futur, et le projet d'évaluation à mi-parcours de la politique des pôles de compétitivité.

Face à ces nouveaux défis, ils ont décidé de s'organiser pour accompagner cette transition et conforter leur rôle majeur dans le développement économique de la région. A travers leur convention de partenariat, ils prouvent leur capacité à agir en commun pour anticiper et s'adapter ensemble à ces évolutions.

Leur démarche collective inédite souligne enfin leur position centrale et déterminante au cœur de l'écosystème économique, porteuse de création de valeurs et d'emplois pour la région, dans un cadre de cohérence et de convergence pour l'ensemble des acteurs publics et privés.

Dans ce contexte, parlant d'une même voix et agissant ensemble pour soutenir des intérêts et des objectifs communs, les 6 pôles d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine souhaitent s'affirmer comme des interlocuteurs représentatifs et une véritable force de propositions pour la région.

Déjà, le thème de **l'Industrie du Futur**, stratégique pour les 6 pôles, est un sujet transversal qui sera également animé dans le cadre de cette convention avec des projets collaboratifs de R&D et des échanges sur les opportunités de manifestations et conférences.

Et les premiers projets en ce sens sont déjà engagés :

« Nos pôles ont un objectif commun, mettre nos compétences complémentaires en synergie dans une démarche stratégique partagée dont territoires et entreprises seront les premiers bénéficiaires. Nous allons profiter de l'opportunité offerte avec la nouvelle région de travailler davantage ensemble. D'ores et déjà, nous organisons deux évènements sur la thématique des matériaux biosourcés : une convention d'affaires sur le bâtiment avec Fibres-Energivie et une journée sur l'automobile avec Materialia et Pôle Véhicule du Futur. Un bon démarrage ! » se félicite **Thierry Stadler, Président du Pôle IAR.**

* loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Contact Presse :

Marie-France Schmidlin - tél : 03 88 610 615 / 06 61 71 23 42

mail : mariefrance.schmidlin@dbmail.com



SOMMAIRE

1. PHILOSOPHIE DE LA DEMARCHE : CONTEXTE ET GENESE

- Les forces en présence : poids économique et domaines d'intervention des 6 pôles
- Nouvelle Région et nouveaux challenges :
 - Loi NOTRe
 - Réforme de la Nouvelle France Industrielle et de l'Industrie du Futur, Evaluation à mi-parcours de la politique des pôles de compétitivité
 - 6 pôles au cœur d'une grande région au cœur de l'Europe

2. OBJECTIFS DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

- Fertilisation croisée technologies / marchés
- Accroître les opportunités de projets ou de business à l'international
- Partage des bonnes pratiques

3. PARTENARIAT INTERPOLES : PREMIERES EXPERIENCES PROBANTES

- Exemples concrets de coopérations antérieures :
 - projets co-labellisés
 - partage de bonnes pratiques
 - co-organisation d'événements

4. FICHES INDIVIDUELLES DE PRESENTATION DES 6 POLES

ANNEXES :

- Exemple de la Convention de Partenariat
- Liste des 16 projets co-labellisés



1. PHILOSOPHIE DE LA DEMARCHE : CONTEXTE ET GENESE

Les forces en présence :

Poids économique et domaines d'intervention des 6 pôles

Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité ?

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Un pôle de compétitivité a vocation à soutenir l'innovation. Il favorise le développement de projets collaboratifs de R&D particulièrement innovants. Il accompagne également le développement et la croissance de ses entreprises membres grâce notamment à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche. En permettant aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international, les pôles de compétitivités sont des moteurs de croissance et d'emplois.

En savoir plus : <http://competitivite.gouv.fr/>

Les 6 pôles de compétitivité de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

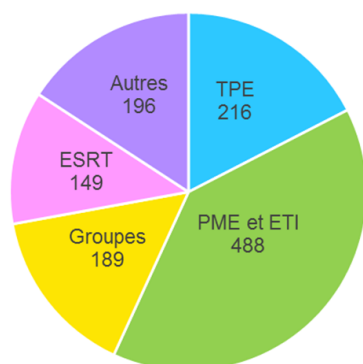
Sur les 70 pôles de compétitivité existant en France, la nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine en regroupe 6, chacun spécialisé dans sa filière d'excellence :

- Alsace BioValley filière Sciences de la Vie-Santé
- Fibres-Energivie filière Matériaux et Bâtiments durables
- HYDREOS filière Eau
- IAR filière Bioéconomie
- Materialia filière Matériaux
- Pôle Véhicule du Futur filière Véhicules et Mobilités du Futur

Leurs Adhérents

Forts de plus de 1300 adhérents, dont plus de 900 entreprises en 2015, ces pôles sont les partenaires-clés des acteurs industriels, académiques et de formation de la grande région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, engagés dans des process d'innovation et de développement et portant aux niveaux national et international les compétences et savoir-faire de cette région.

Adhérents des pôles de compétitivité Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine en 2015



Légende : Répartition des acteurs adhérents aux 6 pôles de compétitivité en 2015
(ESRT : Enseignement Supérieur, Recherche et Technologie)

Leurs domaines d'intervention

Les thématiques de développement des 6 pôles couvrent un large éventail de l'activité économique et industrielle, au croisement des marchés et des technologies.

Depuis leur création, les 6 pôles de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine ont soutenu 958 projets collaboratifs représentant un budget global de plus de 3 milliards d'euros.

Marchés

- Aéronautique
- Agriculture et agroalimentaire
- Automobile / Transports terrestres / Mobilités
- Bâtiment
- Energie
- Gestion de l'eau
- Produits biosourcés
- Santé : Découverte de médicaments / Technologies médicales

Principales technologies

- **Matériaux** : Matériaux durables / Métallurgie / Néo-métallurgie / Produits et matériaux biosourcés / Fibres / Composites / Matériaux structurants / Procédés propres et durables / Recyclage / Biomatériaux / Dispositifs médicaux
- **Numérique / Robotique** : Objets connectés / Capteurs / Smart systems / Informatique / Conception, simulation / Usine du Futur / Big data / Réalité virtuelle / Imagerie / Chirurgie mini-invasive / Intelligence artificielle / Fabrication additive / Mécatronique
- **Réseaux intelligents** : Energie / Communication / Optimisation et équilibrage / Flux
- **Biotechnologie** : Génie-génétique / Biomarqueurs / Diagnostic / Biologie moléculaire / Thérapie cellulaire / Bio-informatique / Chimie du végétal
- **Chimie médicinale** : Criblage / Nanotechnologie / Chimie moléculaire



1. PHILOSOPHIE DE LA DEMARCHE : CONTEXTE ET GENESE

Nouvelle région et Nouveaux challenges pour les Pôles de Compétitivité

Avec la réforme territoriale et la création de la grande région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, la Loi NOTRe en 2015, les objectifs de la réforme de la Nouvelle France Industrielle, notamment l'Industrie du Futur, prévue au premier semestre 2016, les 6 pôles de compétitivité d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine sont confrontés à de nouveaux et importants challenges.

Face à ces nouveaux défis, ces 6 pôles ont décidé de s'organiser pour accompagner cette transition et conforter leur rôle majeur dans le développement économique régional.

Mise en œuvre de la Loi NOTRe

La Loi NOTRe, loi n° 2015-991 du 7 août 2015, modifie sensiblement les compétences des collectivités territoriales.

En effet, elle consacre la compétence exclusive de **développement économique** de la Région: définition des orientations en matière de développement économique, des régimes et de l'octroi des aides aux entreprises ; élaboration du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

En d'autres termes, avec la mise en œuvre de la Loi NOTRe, la stratégie économique locale ne dépend plus des collectivités territoriales mais exclusivement de la grande Région. Ainsi pour le grand Est, les 6 principales filières stratégiques qui sont portées par les 6 pôles de compétitivité d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, sont directement concernées. Les pôles doivent s'impliquer dans cette action et s'adapter aux nouvelles compétences de la région en matière de développement économique.

Dans ce cadre, la volonté des **6 pôles de compétitivité d'agir en commun**, souligne leur position centrale pour accompagner ces évolutions. Les espaces d'expertise et d'excellence pour l'innovation dans leurs formes plurielles que sont les pôles présentent un cadre de synergie, de cohérence et de convergence pour l'ensemble des acteurs publics et privés.

Par leur nature spécifique d'espace unique, où les filières cristallisent avec l'innovation collaborative les capacités des acteurs économiques, ceux de l'enseignement supérieur et de la recherche et la volonté des collectivités, les pôles de compétitivité renforcent l'attractivité des territoires par la création de valeur et par la même, d'emplois.

De plus, en **renforçant leur capacité à la collaboration**, en se regroupant pour affirmer des objectifs communs, les 6 pôles répondent à la nécessité de permettre aux nouveaux acteurs du développement économique et de l'innovation de la région, de disposer d'interlocuteurs forts et représentatifs.

La réforme de la Nouvelle France Industrielle et de l'Industrie du Futur, Evaluation à mi-parcours de la politique des pôles de compétitivité

Parmi les objectifs de la Nouvelle France Industrielle, notamment l'Industrie du Futur, une réforme de la politique des pôles de compétitivité est prévue au premier semestre 2016.

Extrait du communiqué de presse à l'issue du Conseil des Ministres du 4 janvier 2016 :

« Une réforme de la politique des pôles de compétitivité sera menée au premier semestre 2016, afin de l'articuler davantage avec la Nouvelle France Industrielle et de prendre en compte les nouvelles compétences des régions en matière de développement économique.

En dix ans, les pôles de compétitivité sont devenus des acteurs de premier plan dans l'accompagnement des entreprises. La politique des pôles de compétitivité contribue en outre à l'aménagement équilibré du territoire en favorisant la mise en réseau des différents acteurs.

Il s'agira, tout d'abord, d'assurer une plus grande cohérence avec les objectifs de la politique de la Nouvelle France Industrielle, notamment l'Industrie du Futur, et une meilleure lisibilité de l'organisation des pôles de compétitivité en identifiant les pôles les plus en lien avec chacune des neuf solutions industrielles. »

La prochaine évaluation des politiques des pôles de compétitivité doit être un outil qui permettra de contribuer à la définition, au profit de la réflexion de leurs financeurs, du cadre et des moyens nécessaires aux pôles pour pleinement remplir leur vocation et poursuivre leur quête de **performance économique et sociale par l'innovation**.

Les pôles de compétitivité ont déjà engagé une démarche de mutation de leur modèle économique en déployant des actions pour l'acquisition de ressources privées, qui souligne l'adéquation de leur stratégie, associant services aux entreprises et structuration des filières.

Grâce à cette phase d'évaluation, les pôles de compétitivité seront en mesure de mieux servir la stratégie nationale. En effet, dans chaque filière d'excellence, ce sont les pôles qui sont les coordinateurs capables de définir les stratégies et solutions qui associent les visions et projets de la nouvelle collectivité territoriale et ceux de l'État pour l'engagement de la politique de la Nouvelle France Industrielle.

Dans ce contexte où les nouveaux positionnements des pôles doivent être définis nationalement, et face à ces nouveaux enjeux, le partenariat des 6 pôles de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine renforce leur modèle économique (équilibre public-privé) et toute la stratégie économique régionale.

Mais surtout, en se regroupant, en mutualisant leurs ressources, en mêlant leurs compétences si diverses et pointues, en travaillant ensemble sur des projets transversaux, en capitalisant sur leurs déploiements nationaux et internationaux, les 6 pôles du grand Est renforcent de façon exemplaire l'adéquation de leur stratégie avec celle de la Nouvelle France Industrielle.

6 pôles au cœur d'une grande région au cœur de l'Europe

La fusion des régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine est un atout pour le développement économique des 6 pôles de compétitivité implantés sur ce territoire qui offrent un potentiel de développement particulièrement remarquable.

Avec un territoire vaste de plus de 57 000 km², la nouvelle région regroupe 10 départements (Ardennes, Aube, Bas-Rhin, Haute-Marne, Haut-Rhin, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges). De plus, c'est la seule région de France à disposer d'une frontière commune avec 4 pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse).

Ce positionnement géographique, stratégique au cœur de l'Europe, permet aux 6 pôles de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine de renforcer leurs collaborations inter-frontières, et de ce fait, favoriser le développement économique et international de leurs membres.

Parallèlement à cet avantage géographique majeur, la nouvelle région va également voir son tissu économique renforcé. L'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine se distingue des autres régions françaises par de grandes spécificités économiques et des potentiels de développement et d'innovation remarquables. L'industrie, dans toutes ses composantes, y occupe traditionnellement une place importante qui constitue un défi prioritaire et nécessite des adaptations aux mutations économiques et technologiques pour demeurer un atout majeur.

Les filières représentées par les 6 pôles de compétitivité, (chimie-matériaux, machines-équipements, métallurgie, technologies de santé et pharmaceutique, énergie, industrie agro-alimentaire, agro-ressources, et automobile mobilités), font de cette dernière une région à fort potentiel économique et d'innovation sur le plan national.

Cette grande région au cœur de l'Europe est un nouveau territoire qui s'offre aux 6 pôles et qui leur permettra de faire bénéficier leurs filières et leurs entreprises, à la fois d'une ouverture géographique indéniable, et aussi de compétences multiples, de nouvelles possibilités d'innovation et de R&D, de structures porteuses de développement, d'emplois et d'avenir.



2. OBJECTIFS CONCRETS DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Forts de ce contexte, les 6 pôles de compétitivité ont décidé de s'organiser pour une meilleure coopération afin de générer de nouvelles opportunités avec des retombées économiques sur la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

Cette démarche s'inscrit dans une politique volontariste d'être force de proposition auprès des instances de gouvernance de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et répond aussi à la Direction Générale des Entreprises (DGE) qui souhaite développer la coopération interpôles.

L'objectif recherché est d'accroître l'impact sur la région en termes de projets collaboratifs de R&D, de connaissance des marchés en France et à l'international, en croisant les approches marchés et technologies et en capitalisant sur les bonnes pratiques.

Dans les faits, ces objectifs se concrétiseront par des actions clairement identifiées :

➤ Accroître la **fertilisation croisée entre des technologies et marchés**

Objectif : ouvrir aux entreprises membres des 6 pôles et les faire bénéficier pour leurs projets de marchés complémentaires à ceux initialement identifiés.

Dans un premier temps, 3 thèmes prioritaires ont été identifiés :

- **Matériaux agro-sourcés** : mieux connaître les propriétés et les caractéristiques de la production alimentaire est un enjeu écologique et économique, que l'on retrouve dans la réduction de l'impact écologique de l'Homme et de l'augmentation de la qualité de vie.
- **Réalité augmentée** : qu'il s'agisse de piloter un drone ou d'opérer un patient à partir d'un robot, la réalité augmentée est une technologie qui décline ses applications dans toutes les filières.
- **Objets connectés** : que ce soit un patient, une voiture ou un bâtiment, les besoins de suivre certains paramètres en temps réel et à distance deviennent nécessaires. Il apparaît donc opportun d'intégrer cette technologie au mieux dans chaque filière pour optimiser leurs produits / services.

Après un premier inventaire des compétences privées et publiques présentes sur tous les territoires de la grande région, les pôles identifieront des sujets de projets collaboratifs de R&D.

Un autre thème sera également traité, **l'Industrie du futur**, stratégique pour les 6 pôles. Ce sujet transversal aux filières permettra de générer des projets collaboratifs de R&D et des échanges sur les opportunités de manifestations/conférences.

➤ Accroître les **opportunités de projets ou de business à l'international**

Objectif : mutualiser les partenariats internationaux pour faciliter et accélérer l'accès aux marchés étrangers et développer de nouvelles collaborations de R&D avec des partenaires internationaux.

Pour ce faire, chaque pôle s'engage à faire bénéficier les autres pôles de ses contacts, réseaux et partenariats à l'étranger, leur faciliter la mise en relation et partager son expérience et sa connaissance des pays ciblés.

Un inventaire des partenariats à l'international des 6 pôles a déjà été réalisé.

Pays signataires et nombres de partenariats existants à ce jour :

- Allemagne : 10
- Belgique : 4
- Suisse : 3
- Luxembourg : 2
- USA : 2
- Brésil : 1
- Canada / Québec : 1
- Japon : 1
- Chine : 1
- Inde : 1
- Proche Orient : 1
- Afrique francophone : 1

➤ Partager les **bonnes pratiques**

Objectif : partager les expériences et bonnes pratiques développées par chaque pôle afin d'être plus efficient.

Premiers axes d'échanges :

- **Accompagnement à la levée de fonds avec le label EIP** : faire bénéficier les pôles partenaires de l'expertise du pôle Alsace BioValley qui a développé un process validé de préparation à la levée de fonds. Ce Label permet aux entreprises de se préparer au mieux à la levée de fonds. Une première session de formation inter-pôles a été dispensée fin 2015. Les pôles pourront ainsi à terme appliquer ce process pour leurs propres entreprises. Aujourd'hui, 7 entreprises ont été labellisées par Alsace BioValley et 6 ont réussi leur levée de fonds.
- **Mutualisation des achats**: faire profiter les adhérents des 6 pôles des tarifs négociés par le Pôle Véhicule du Futur suite à négociation auprès de fournisseurs pré-identifiés (énergie, fournitures industrielles, leasing auto...)



3. PARTENARIATS INTERPOLES : PREMIERES EXPERIENCES PROBANTES

La signature de la Convention de Partenariat entre les 6 pôles de compétitivité d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine est à la fois l'officialisation et l'extension généralisée aux 6 pôles de la région, de coopérations, d'échanges et de projets communs, existants déjà mais de façon ponctuelle et informelle entre ces mêmes pôles.

Parmi ces premières expériences probantes, la co-labellisation de projets, le partage de bonnes pratiques et la co-organisation de manifestations ont déjà permis à ces 6 pôles de se connaître et de travailler ensemble, en mettant en commun leurs réseaux et leurs compétences pour la réussite de mêmes objectifs.

➤ Exemples de coopération : Co-labellisation de projets

Les 6 pôles de compétitivité représentent des filières qui font appel à des compétences et des métiers qui peuvent être communs et complémentaires. Ainsi, l'innovation peut être issue de partenariats entre membres des pôles des régions du grand Est. Depuis la création des pôles de compétitivité, les partenariats interpôles, au profit de leurs membres, se sont naturellement imposés du fait de la complémentarité : des savoir-faire des partenaires d'une part, et des compétences des pôles d'autre part.

16 projets collaboratifs inter-filières ont déjà été concrétisés. (liste en annexe)

Parmi eux, 4 exemples représentatifs :

Projet Sirena+ : co-labellisé par HYDREOS et Materalia

Objet : Canalisations pour l'eau potable distribuée sans chlore.

Le projet : Veolia porte ce projet avec les groupes Saint-Gobain PAM et Arkema, les PME Ferry et AcXys, le CRITT TJFU et les laboratoires de recherche LCPME, LRGP et IS2M. Il s'étend sur les années 2013-2017 et bénéficie d'un budget de 3,5 M€ cofinancé par l'Etat (FUI : Fonds Unique Interministériel), les Régions Alsace et Lorraine, le Grand Nancy, le GIP Meuse et le CD 38.

Les solutions qu'il développe reposent sur des surfaces innovantes empêchant la formation de dépôts et de biofilms, aussi bien pour les canalisations neuves que pour la réhabilitation de canalisations existantes.

Projet Solenbat : co-labellisé par Fibres-Energivie et Pôle Véhicule du Futur

Objet : Solution pour l'autonomie énergétique du bâtiment.

Le projet : Projet porté par Hager et financé par le FUI, ce projet vise à fournir une solution pour l'autonomie énergétique du bâtiment : développement d'un système combinant production solaire, gestion des consommations et production électrique.

Les partenaires de Hager sont les entreprises alsaciennes Socomec, Voltec Solar et Voltinov. Pour la recherche, Solenbat associe l'INSA de Strasbourg et le laboratoire IRTES de l'UTBM.

Les objectifs d'innovation de ce projet sont la gestion de l'énergie, le stockage, la production et l'intégration au bâti.

Projet Mecabarp : co-labellisé par Alsace BioValley et Materialia

Objet : Analyser le comportement du pancréas bio-artificiel implantable MAILPAN® (développé par Defymed), pour le traitement des patients diabétiques de type 1.

Le projet : Porté par Defymed, ce projet collaboratif de 3 ans a été financé dans le cadre du FUI. L'objectif est de comprendre le comportement du MAILPAN®, à la fois sur des bancs d'essais mécaniques et post-implantation chez des mini-porcs. Différents aspects vont ainsi être étudiés : sa résistance mécanique, sa durée de vie et son adaptation sur son site d'implantation. Les partenaires de ce projet sont : ARTS, l'Institut Jean Lamour (IJL), Transvie Medical (Transvie), MicroMecha et Nimesis Technology.

Ce projet a permis l'exploitation du dispositif médical MAILPAN via Defymed et la mise en place d'une plateforme unique (Lorraine Alsace) autour de la validation pré-clinique réglementaire de Dispositifs Médicaux implantables complexes. Cette collaboration a notamment accéléré l'entrée en phase clinique et la mise sur le marché (marquage CE) du premier pancréas bioartificiel en Europe.

Projet SINFONI : co-labellisé par IAR et Fibres-Energivie

Objet : Structuration et fédération d'une filière nationale d'approvisionnement « fibres techniques végétales lin et chanvre à usage matériaux ».

Le projet : Ce projet impulsé par la société Fibres Recherche Développement (FRD), porteur, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Douai et l'ENSAIT rassemble 14 partenaires industriels et 6 partenaires académiques. Il a été retenu en juillet 2012 dans le cadre des Investissements d'Avenir au titre des Projets Structurants des Pôles de Compétitivité (PCPC). Il dispose d'un budget de 14,5 millions d'euros sur 5 ans et d'une aide de 5,8 millions d'euros gérés par Bpifrance sur les fonds d'investissements d'avenir.

➤ **Exemples de coopération : Partage de bonnes pratiques**

Durant ces 10 dernières années, les pôles ont développé des processus et des services pour accompagner leurs membres. Dans l'objectif de renforcer la compétitivité de chaque filière, les 6 pôles ont démarré une réflexion permettant de capitaliser sur les bonnes pratiques de chacun et de les déployer au sein des autres pôles partenaires.

Pour exemples :

- Formation au label EIP (levée de fonds) dispensée par Alsace BioValley en octobre 2015 avec les pôles Materialia, Fibres-Energivie et Pôle Véhicule du Futur
- Formation aux Normes INPI

➤ Exemples de coopération : **Co-organisation d'événements**

Par ailleurs, il est impératif que les membres adhérents de chaque pôle puissent se rencontrer afin d'échanger sur leurs compétences respectives, sur leurs objectifs et faire naître des collaborations entre les filières.

De ce fait, les 6 pôles de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine co-organisent régulièrement des événements inter-filières.

Une vingtaine de manifestations a été co-organisée avec un ou plusieurs pôles, dont :

- 7 éditions des Journées Techniques Automobile
- Manifestation médicale
- Séminaire FCH (Fédération Charles Hermite)-Entreprises
- Conférence « Matérialiser vos idées »
- Réunion d'information sur le CIR & CII
- Groupe de travail Matériaux Biosourcés
- Fil'Auto « Filières Santé & Automobile, opportunités de business conjointes ? »
- Meet&Match « Dispositifs médicaux frontières : Matériaux + Microtechnologies + Médicaments = combinez pour innover »

Les 6 pôles de compétitivité de la nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine



ALSACE BIOVALLEY

Pôle de compétitivité français de calibre mondial, Alsace BioValley accélère la croissance industrielle des entreprises alsaciennes de la filière Vie-Santé, pour créer de nouveaux emplois et développer les investissements industriels en Alsace. Le pôle offre à ces entreprises une panoplie de services et d'opportunités dédiés au développement de leur business tels que : montage de projets R&D en France, en Europe (Belgique, Allemagne et Suisse) et à l'International (Massachusetts, Québec, Japon), coaching à la levée de fonds, participation à des événements business-networking. Pour réussir, Alsace BioValley s'appuie sur un réseau dynamique d'entreprises françaises, allemandes et suisses, une recherche académique alsacienne de tout premier ordre et un réseau intégré de partenaires, acteurs-clés de l'innovation.

www.alsace-biovalley.com - [@AlsaceBiovalley](https://www.linkedin.com/company/alsace-biovalley) – www.linkedin.com/company/alsace-biovalley

Portrait à fin 2015

155 adhérents dont 101 entreprises.

129 projets collaboratifs de R&D financés pour un budget global de 277 M€.

Les 2 Axes du secteur de la Santé

- La Découverte de Médicaments
- Les Technologies Médicales

Les 7 Domaines d'Activité Stratégiques

- Association de molécules chimiques & biologiques : Augmenter l'efficacité des médicaments en combinant un médicament avec un vecteur biologique
- ARN & Ribosome : Solution technologique permettant de comprendre et de traiter la production des protéines à partir de l'ARN et du ribosome
- Drug Delivery : Nouveau système de délivrance de médicaments permettant de mieux passer les barrières biologiques
- Robotique Médicale : Système robotique utilisé dans le cadre d'une application thérapeutique ou chirurgicale
- Dispositifs Médicaux Implantables : Développer de nouveaux biomatériaux et des implants traitant certaines pathologies à vocation thérapeutique
- Outils de Simulation et modélisation : Développer les outils informatiques pour accélérer la découverte de nouveaux médicaments et augmenter l'efficacité des traitements (médicaments et actes chirurgicaux)
- Chirurgie Mini-invasive : Développer de nouvelles technologies les moins invasives possibles pour assister le chirurgien

Programmes d'accompagnement

- L'Innovation Marché : Diagnostics & Conseils, Partenariats, Financements
- La Levée de Fonds : Diagnostic, Coaching préparatoire, Financements
- Le Business : France, Europe & International

Siège / Bureau : Strasbourg

Contact Presse : Marie-France Schmidlin - 06 61 71 23 42 - mariefrance.schmidlin@dbmail.com

FIBRES-ENERGIVIE

Le Pôle de compétitivité Fibres-Energivie est né en 2015, de la fusion des Pôles Alsace-Energivie et Fibres. Il est le seul pôle de compétitivité dédié aux matériaux et bâtiments durables.

Ce réseau de près de 300 adhérents basé en Alsace-Lorraine, rassemble les mondes de l'industrie, de la recherche et de la formation. Axé sur la filière du bâtiment, il fédère tous les acteurs de la chaîne de valeur (des fournisseurs de matériaux aux intégrateurs) : industrie de la chimie, des matériaux, conception des bâtiments, industrie des systèmes constructifs, des équipements énergétiques, métiers de la construction, maintenance des bâtiments et promotion immobilière.

Ce positionnement unique permet de faire jouer à plein l'effet de synergie au service de la performance des filières.

Portrait à fin 2015

286 adhérents, dont 155 entreprises.

344 projets labellisés dont 143 financés pour un budget total de 462 Millions d'euros (dont 164 Millions d'euros de financement public).

Les 5 Domaines d'Activité Stratégiques

- La Chimie de la biomasse lignocellulosique : vise à optimiser l'exploitation des co-produits de la filière forêt-bois-papier.
- Les fibres et matériaux durables : vise à élaborer des produits à moindre impact environnemental (sur l'ensemble de leur cycle de vie), leur apporter de nouvelles fonctions ou encore en améliorer les propriétés mécaniques.
- Les processus et systèmes constructifs : cette thématique porte sur la conception (maquette numérique), la structure et l'enveloppe du bâtiment avec le développement de sous-éléments intégrant des nouveaux composants et matériaux et la prise en compte de l'environnement, l'efficacité énergétique, la fiabilité, le confort et la santé.
- L'énergie, les réseaux et flux : porte sur la gestion de l'énergie dans le bâtiment via des équipements (de production, conversion et stockage) et le contrôle de la performance (monitoring des bâtiments, smart grids, géothermie...)
- L'économie circulaire et performance filières dont l'objectif est de développer des méthodes innovantes qui préservent l'environnement, améliorent la qualité des produits et la compétitivité des entreprises.

Programmes d'accompagnement

- BATI'CONSEILS, la mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de bâtiments innovants
- EVALU'BAT : la mission d'accompagnement à l'évaluation technique
- Programme BIM : accédez à la plateforme régionale de maquette numérique

Le pôle propose également un service de VEILLE : la cellule de veille propose un service sur mesure sur de la veille concurrentielle, commerciale, environnementale ou technico-économique. Depuis 2009, le pôle propose un service d'accompagnement à l'ECO-CONCEPTION « CIM-Eco® » qui se déroule en 4 phases : formation à l'éco-conception, ateliers créativité, développement et mise en œuvre du concept produit et capitalisation. Ce programme a déjà accompagné 38 entreprises et a permis la commercialisation de 17 produits éco-conçus !

Siège / Bureau : Epinal / Strasbourg

Contact Presse : Charline Masson - charline.masson@polefibres.fr – 06 68 96 98 45



Le pôle de compétitivité HYDREOS a pour mission de développer **la filière de l'eau du Grand Est**. Celle-ci représente 25 000 emplois et 500 entreprises et bénéficie de l'appui de 1 500 chercheurs. Son marché croît fortement, en lien avec la transition économique et démographique de nombreux pays.

HYDREOS transforme le territoire en un foyer d'innovation pour la gestion durable de l'eau, tant pour répondre aux besoins français que pour soutenir l'export. Accélérateur de projets, il apporte une culture d'innovation collective à la filière et à ses clients publics et privés.

Portrait à fin 2015

125 adhérents :

- 96 entreprises, des TPE aux leaders mondiaux, couvrant toutes les activités de la filière : production d'équipements, travaux, études et ingénierie, exploitation,
- des établissements d'enseignement et de recherche,
- des institutionnels partenaires et des collectivités.

29 projets d'innovation collaboratifs représentant 55,5 M€ d'engagements ont vu le jour avec l'accompagnement du pôle.

Les 3 Domaines d'Activité Stratégiques

- les infrastructures durables pour la gestion de l'eau, dont :
 - o les équipements pour les réseaux d'eau potable, usée, industrielle, pluviale, ...
 - o les dispositifs pour la gestion locale des eaux de pluie,
 - o les systèmes pour l'élimination des pollutions et pour la récupération de matière ou d'énergie.
- la gestion intelligente de l'eau, dont :
 - o le pilotage des traitements et des réseaux reposant sur la mesure, les objets connectés et le "big data",
 - o les solutions physiques de maîtrise de la qualité de l'eau et de protection des systèmes utilisateurs d'eau,
 - o la substitution des substances dangereuses en contact avec l'eau ou leur captation à la source,
 - o le développement d'une agriculture rentable et protectrice des ressources en eau dans le contexte du nord-est français,
- les écosystèmes humides : la gestion des milieux aquatiques, la nature en ville, la prévention des inondations, les systèmes de diagnostic et de surveillance.

Programmes d'accompagnement

- A l'amont de l'innovation, le pôle fédère les acteurs de la filière, organise la veille stratégique et suscite des projets. Il organise une dizaine d'événements annuels : journées techniques, ateliers, salon et conférence Aquaterritorial, formations à l'innovation.
- Les groupes de travail poursuivent le même objectif dans un cadre réservé aux adhérents. Ils concernent en 2016 :
 - o la gestion de l'eau dans les écoquartiers,
 - o la maîtrise des dépôts dans les usages de l'eau,
 - o les réseaux intelligents,
 - o l'instrumentation,
 - o le club des industries utilisatrices d'eau.
- Par l'ingénierie de l'innovation le pôle accompagne les porteurs d'idées pour bâtir des projets et les faire financer.
- Le pôle accompagne la valorisation des innovations par :
 - o des projets de démonstration sur des territoires d'innovation associant la filière et ses clients,
 - o des formations pour l'accès au marché,
 - o des rencontres d'affaires,
 - o la valorisation des références par la Route de l'eau,
 - o un accompagnement vers l'international

Siège / Bureau : Tomblaine (54) / Strasbourg

Contact Presse : Pascal Schmitt - pascal.schmitt@hydreos.fr - 03 67 10 14 24 - 07 78 41 65 49



IAR : Industries & Agro-Ressources

IAR, le pôle de Compétitivité de la Bioéconomie.

Le Pôle IAR a pour objectif de valoriser l'innovation végétale au profit d'applications industrielles concrètes. Le point de départ est la production agricole et la biomasse végétale. La finalité est de concevoir autrement et durablement les produits et matériaux biosourcés de demain nécessaires à la fabrication de biens de la vie courante.

De l'idée à la mise sur le marché, en passant par le développement et la recherche de financements, le Pôle soutient les porteurs de projets quelle que soit leur taille. Les projets s'appuient sur le modèle de la bioraffinerie.

Portrait à fin 2015

325 adhérents dont 183 entreprises.

189 projets collaboratifs de R&D financés pour un budget global de 1,4 milliards d'Euros.

Programme d'actions

Le pôle IAR concentre son développement autour de 4 domaines d'actions stratégiques technologiques et de 2 domaines d'actions stratégiques transversaux.

Les 4 domaines d'actions stratégiques :

- Agromatériaux (agrocomposites, plastiques végétaux, ...)
- Biocarburants avancés et méthanisation (Bioéthanol, Biodiesel, voie de production d'énergie, ...)
- Biomolécules (intermédiaires chimiques, tensio-actifs, ...)
- Ingrédients (Alimentation humaine et animale)

Les 2 domaines d'actions stratégiques transversaux :

- Ressources Biomasse (disponibilités et nouvelles biomasse pour la bioraffinerie)
- Compétences et Formations (anticipation et mise en adéquation des besoins en compétences des industriels avec les offres de formations).

Programmes d'accompagnement

- Favoriser la levée de fonds avec IAR Invest
- Accompagner les entreprises dans leur développement à l'international avec IAR International, notamment dans le développement de partenariats technologiques et commerciaux au Brésil grâce à IAR do Brasil
- Faciliter l'accès au soutien de l'innovation biosourcée par l'Union européenne au travers du partenariat public-privé européen Bio-Based Industries avec IAR BBI
- Identifier les besoins en compétences et formations avec IAR Academy
- Accélérer l'intégration des produits biosourcés sur le marché en facilitant les contacts entre fournisseurs et utilisateurs via la plateforme B to B AGROBIOBASE
- Guider les entreprises et acteurs de l'innovation dans leurs choix stratégiques avec IAR Intelligence Economique, notamment à l'aide de la plateforme de veille stratégique sur l'innovation végétale, TREMPILIN.

Siège social : Laon / Bureaux : Reims & Paris

Contact Presse : Caroline Guirado - contact@iar-pole.com – 03 23 23 25 25



MATERALIA

Le pôle Materalialia rassemble des acteurs industriels, académiques et technologiques des régions Champagne-Ardenne et Lorraine, et dispose d'implantations à Metz et Charleville-Mézières. Il a pour objectif de créer de la valeur et des emplois en améliorant la compétitivité des acteurs de son territoire par l'innovation et la montée en gamme.

Portrait à fin 2015

137 adhérents dont 111 entreprises.

133 projets collaboratifs de R&D financés pour un budget global de 694 M€.

Programme d'actions

Le programme d'actions Innovation est bâti sur 4 Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) et 3 Thématiques :

Les 4 DAS stratégiques :

- DAS Automobile
- DAS Aéronautique
- DAS Energie
- DAS Médical

Les 3 Thématiques :

- Matériaux structurants
- Néo Métallurgie
- Procédés propres et durables

Programmes d'accompagnement

- Intensifier la finalité marchés des projets : accompagnement à la mise sur le marché
- Accompagner les PME dans leur développement (coaching, levée de fonds,...)
- Poursuivre la dynamique européenne et accompagner les PME à l'international
- Identifier les besoins de compétences et formations

Siège / Bureaux : Metz / Charleville Mézières

Contact Presse : Joël Berger – joel.berger@materalialia.fr - 03 87 37 42 03

POLE VEHICULE DU FUTUR



Implanté sur les régions Alsace et Franche-Comté, le Pôle Véhicule du Futur fédère les acteurs industriels, académiques et de la formation dans le domaine des **véhicules et des mobilités du futur**.

Il a pour objectif de créer de la valeur et des emplois en améliorant la compétitivité des acteurs de la filière automobile, transports terrestres et mobilité par l'innovation et la performance industrielle (PerfoEST) ; en capitalisant sur la synergie du réseau.

www.vehiculedufutur.com - <https://twitter.com/vehiculedufutur> - <https://twitter.com/Perfoest>

Portrait à fin 2015

340 adhérents dont 285 entreprises.

134 projets collaboratifs de R&D financés pour un budget global de 332 M€.

Récompensé par le **Gold Label** européen sur l'excellence des clusters.

Programme d'actions

Le programme d'actions Innovation est bâti sur 5 marchés, 4 Domaines d'Activités Stratégiques et 5 programmes d'accompagnement

Les 5 marchés :

- Composants automobile
- Véhicules électriques
- Véhicule Hydrogène
- Recyclage
- Services de mobilité

Les 4 DAS technologiques :

- Energies et propulsion environnement moteur, chaîne de traction électrique et hydrogène
- Cycle de Vie produits fonctionnalités et mise en œuvre des matériaux, smart systems et capteurs pour les transports, innovation process & usine du futur, réutilisation de composants et valorisation matière
- Infrastructures et Communication réseaux électriques intelligents et systèmes de recharge ; véhicule communicant et automatisé
- Services de Mobilité outils pour opérateurs, services à l'utilisateur.

Programmes d'accompagnement

- Accompagner à la mise sur le marché : comité de mise sur le marché
- Accompagner les PME dans leur stratégie : diagnostic 360°
- Accompagner à la levée de fonds : label EIP (Entreprise Innovante des Pôles)
- Accompagner les PME à l'international : programme de missions
- Identifier les besoins en compétences et formations
- Renforcer la performance industrielle des entreprises avec PerfoEST par :
 - l'animation de la filière automobile et les échanges d'expérience terrain
 - les programmes d'accompagnement pour accroître la compétitivité des PME
 - le programme usine du Futur
 - la mutualisation des achats
 - les compétences et les formations
 - l'enquête de performance

Siège / Bureau : Etupes (25) / Mulhouse

Contact Presse : Véronique Nardi – vn@vehiculedufutur.com - 06 37 86 46 19



Convention de Partenariat entre les 6 pôles de compétitivité de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

1. Objet

Les six pôles de compétitivité ont décidé de s'organiser pour une meilleure coopération afin de générer de nouvelles opportunités avec des retombées économiques sur la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

L'objectif recherché est d'accroître l'impact sur la région en termes de projets collaboratifs de R&D, de connaissance des marchés en France et à l'international, en croisant les approches marchés et technologies et en capitalisant sur les bonnes pratiques.

Cette démarche s'inscrit dans une politique volontariste d'être force de proposition auprès des instances de gouvernance de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et répond aussi à la Direction Générale des Entreprises (DGE) qui souhaite développer la coopération interpôles.

Par ailleurs, cette démarche n'a pas vocation à se substituer aux relations directes entre les instances de gouvernance de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de la DGE.

2. Domaine d'application

Les six pôles de compétitivité

- Alsace BioValley
- Fibres-Energivie
- HYDREOS
- IAR
- Materialia
- Pôle Véhicule du Futur

Les thématiques de développement des six pôles couvrent un large éventail de l'activité industrielle, au croisement des marchés et des technologies.

Marchés

- Aéronautique
- Agriculture et agroalimentaire
- Automobile / Transports terrestres / Mobilités
- Bâtiment
- Énergie
- Gestion de l'eau
- Produits biosourcés
- Santé : Découverte de médicaments / Technologies médicales

Principales technologies

- **Matériaux** : Matériaux durables / Métallurgie / Néo-métallurgie / Produits et matériaux biosourcés / Fibres / Composites / Matériaux structurants / Procédés propres et durables / Recyclage / Biomatériaux / Dispositifs médicaux
- **Numérique / Robotique** : Objets connectés / Capteurs / Smart systems / Informatique / Conception, simulation / Usine du Futur / Big data / Réalité virtuelle / Imagerie / Chirurgie mini-invasive / Intelligence artificielle / Fabrication additive / Mécatronique
- **Réseaux intelligents** : Energie / Communication / Optimisation et équilibrage / Flux
- **Biotechnologie** : Génie-génétique / Biomarqueurs / Diagnostic / Biologie moléculaire / Thérapie cellulaire / Bio-informatique / Chimie du végétal /
- **Chimie médicinale** : Criblage / Nanotechnologie / Chimie moléculaire

Le thème de **l'Industrie du futur**, stratégique pour les 6 pôles, est un sujet transversal qui sera animé dans le cadre de cette convention avec des projets collaboratifs de R&D et des échanges sur les opportunités de manifestations/conférences.

3. Principes du mode de coopération inter-pôles

En jouant davantage collectif, en croisant nos approches technologies et marchés, et en partageant nos bonnes pratiques, nous souhaitons :

- **Accroître la fertilisation croisée entre nos technologies et marchés** et faire bénéficier à des projets et des entreprises des marchés complémentaires à ceux initialement identifiés. Trois premiers thèmes émergent :
 - les matériaux agrosourcés
 - la réalité augmentée
 - les objets connectés.

Après un premier inventaire des compétences privées et publiques présentes en région, les pôles identifieront des sujets de projets collaboratifs de R&D.

Un autre thème sera également traité, l'Industrie du futur, stratégique pour les 6 pôles. Ce sujet transversal aux filières permettra de générer des projets collaboratifs de R&D et des échanges sur les opportunités de manifestations/conférences.

- Accroître les opportunités de projets ou de business **à l'international en bénéficiant des partenariats des pôles avec les clusters** notamment transfrontaliers en Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse. Un inventaire des partenariats à l'international des 6 pôles a été réalisé. Les 6 pôles s'engagent à faire bénéficier les autres pôles de leurs contacts, leur faciliter la mise en relation et partager leur connaissance des pays.
- Partager **les bonnes pratiques** : les premiers axes identifiés concernent l'accompagnement des entreprises à la levée de fonds et la mutualisation des achats au bénéfice des adhérents des pôles. D'autres thèmes émergeront dans le cadre de notre travail collaboratif.

4. Gouvernance

Pour les thèmes de la fertilisation croisée, un groupe de travail sera constitué avec un pilote désigné.

Les 6 Directeurs Généraux échangeront une fois par trimestre sur l'avancement des travaux.

Le groupe des Présidents et Directeurs Généraux constituera le Comité de Pilotage et se réunira une fois par an.

5. Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 24 février 2019, et prend effet à compter de sa date de signature.
Elle sera renouvelée par tacite reconduction.

6. Confidentialité

Les parties reconnaissent le caractère confidentiel de certaines informations orales et écrites qu'ils transmettront dans le cadre de la présente convention.

Chaque partie s'engage pour toute la durée de la convention à assurer la protection des dites informations contre toute divulgation à des tiers ou tout emploi non autorisé.

Les signataires s'engagent à ce que les informations confidentielles :

- soient traitées avec le même degré de précaution et de protection qu'ils accordent à leurs propres informations confidentielles,
- ne soient divulguées ni susceptibles de l'être, directement ou indirectement à des tiers,
- ne soient ni copiées, ni reproduites, ni dupliquées, totalement ou partiellement sans l'autorisation expresse.

7. Modification/évolution

Toute évolution ou modification de la présente convention devra requérir l'accord des six parties et fera l'objet d'un avenant.

Chacun des signataires se réserve le droit de mettre un terme à sa participation à la convention en informant les autres signataires.

8. Litiges

En cas de litige sur l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à tenter, avant tout, de le régler par voie amiable.

Fait en 6 exemplaires originaux, à Strasbourg, le 25 février 2016.

Liste des 16 projets co-labellisés

1. **Alsace Auto 2.0** – pôles Fibres-Energivie et Véhicule du Futur
Mobilité électrique et smart grid
2. **Alsace Globale** - pôles Fibres-Energivie et Véhicule du Futur
Faire émerger des solutions alternatives de mobilité sur la base d'une économie numérique du savoir.
3. **Compofast** – pôles Véhicule du Futur et Materalia
Création d'une nouvelle génération de composites thermoplastiques à renfort continu
4. **EcoBioClean** – pôles Alsace BioValley et Fibres-Energivie
Développement d'une solution globale et optimisée de désinfection des surfaces par voies aériennes regroupant 5 partenaires.
5. **EcoTreve** – pôles Véhicule du Futur et Fibres-Energivie
Elaboration de Composites Thermoplastiques de Recyclage à Valeur Elevée
6. **In Between** - pôles Alsace BioValley et Fibres-Energivie
Développement d'une nouvelle gamme de pansements pour le traitement des plaies
7. **MCH** - pôles Fibres-Energivie et HYDREOS
MCH : Micro Centrale Hydroélectrique
8. **Mecabarp** - pôles Materalia et Alsace BioValley
Analyser le comportement du pancréas bio-artificiel implantable MAILPAN®, pour le traitement des patients diabétiques de type 1.
9. **Nenufar** – pôles Véhicule du Futur et Materalia
Fabrication additive appliquée à la réparation/prototypage de pièces de fonderie, à fortes valeurs ajoutées.
10. **Safire** - pôles Véhicule du Futur et Fibres-Energivie
Réaliser des résines thermodurcissables chargées de fortes quantités de tri-hydrate d'alumine qui répondront aux exigences des nouvelles réglementations feu.
11. **SEPOLBE** – pôles Fibres-Energivie et HYDREOS
SEPOLBE : Substances Extra-cellulaires POur Les BEtons
12. **Sinfoni** – pôles IAR et Fibres-Energivie
Structuration et fédération d'une filière nationale d'approvisionnement « fibres techniques végétales lin et chanvre à usage matériaux ».
13. **SIRENA+** - pôles HYDREOS et Materalia
Canalisations pour l'eau potable distribuée sans chlore
14. **Solenbat** - pôles Fibres-Energivie et Véhicule du Futur
Solution pour l'autonomie énergétique du bâtiment
15. **Vertilap** - pôles Véhicule du Futur et Fibres-Energivie
Nouveau procédé de fabrication de non tissés 3D
16. **Vision'R** - pôles Véhicule du Futur et Materalia
Améliorer les propriétés anti-rayures du produit par des vernis nano-structurés et photosensibles.